

GESTION DES SINISTRES ET PRÉVENTION DES RISQUES DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE EN AFRIQUE

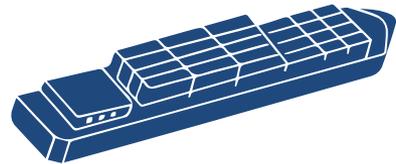


Webinaire du 8
décembre 2021
11h (UTC +1)

Afrique



Gestion des sinistres
et prévention des
risques dans le
transport et la
logistique





INTERVENANTS



Afrique



**Webinaire du 8
décembre 2021**

CLUB FRANCORISK 11h (UTC +1)

**Gestion des sinistres et
prévention des risques dans le
transport et la logistique**



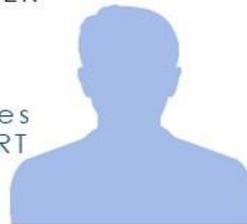
Serge AZEBAZE
Chief Executive
Officer &
European
Representative
GROUPE ACTIVA
GLOBUS
NETWORK



Thierry LAMBERT
Senior Loss
Adjuster
ATLANTIS
International -
ERGET Group



Vincent COUSQUER
Responsable du
Service
Indemnisation
Risques Entreprises
IARD & TRANSPORT
HELVETIA



Roméo TESSA
Directeur
Central chargé
de la
Technique et
de la
Réassurance
ACTIVA
Cameroun



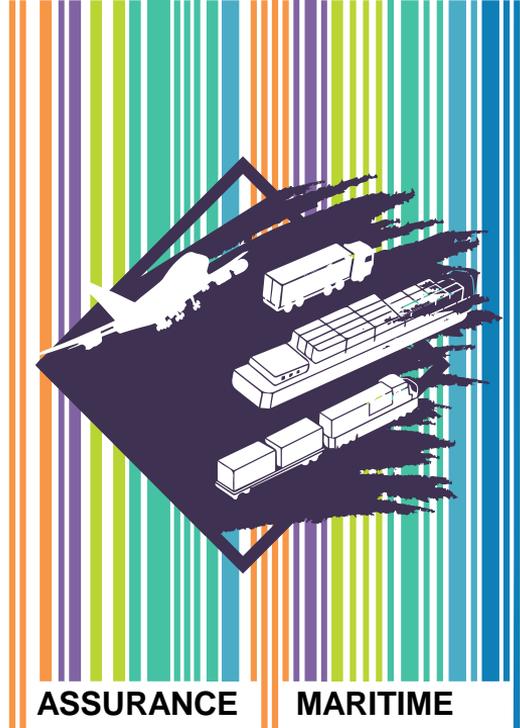
Gilbert
CANAMERAS
Président
Club
Francorisk



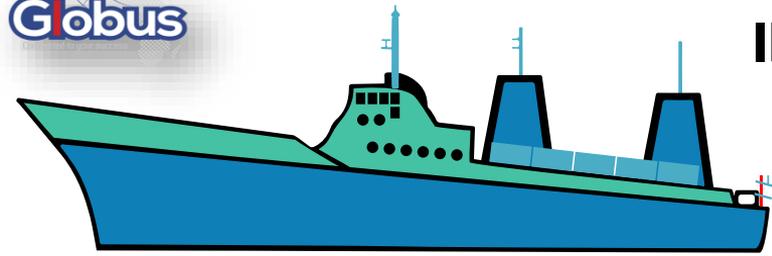
Marc de
POMMERAU
Secrétaire
Général Club
Francorisk

Présentation

Modérateur



INTRODUCTION

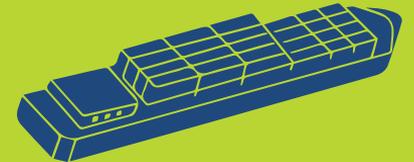


Comprendre les enjeux économiques, juridiques et réglementaires : Préalable à une meilleure gestion des sinistres et prévention des risques dans les transports et la logistique en Afrique.

La gestion des sinistres et la prévention des risques ne peut être efficace si elle n'intègre pas les enjeux économiques et réglementaires en matière de transports en Afrique.

Toute approche doit s'inscrire dans la globalité en raison des besoins globaux en matière de transports internationaux: diversité d'acteurs avec des intérêts divergents autour d'une même opération de transport.

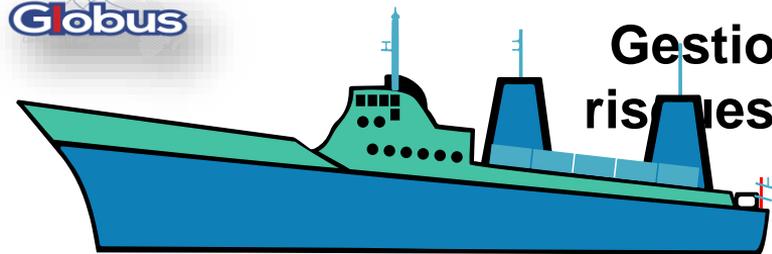
L'assurance maritime apparaît dès lors comme une solution pour sécuriser le maillage des parties prenantes.





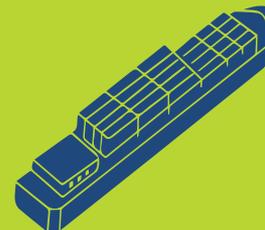
COMPRENDRE LES ENJEUX ECONOMIQUES

Gestion des sinistres et prévention des risques transport et logistique en Afrique

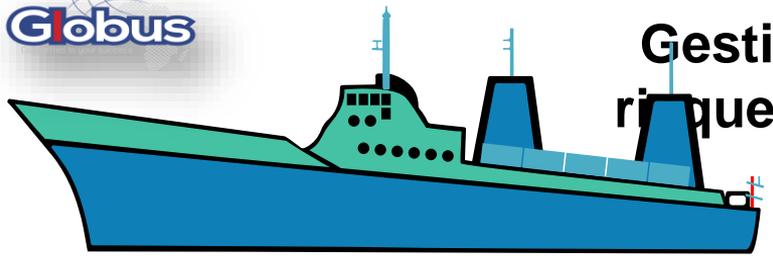


L'économie africaine au-delà des assurances:

- Démographie: 1,308 milliard (2019), 2ème continent le plus peuplé après l'Asie.
- Selon les Nations Unis en 2050: 2,4 milliards d'habitants en Afrique Vs 10 milliards d'habitants dans le monde → 1 habitant sur 4 vivra en Afrique subsaharienne (1 sur 13 en 1960).
- Prévission de croissance 2021 du PIB par la BAD: + 3,4% après une récession (-2,1%) en 2020 due à la pandémie de Covid-19, moins négative comparé aux autres grandes régions du monde.
- Forte résilience face au Covid-19 déjouant les prévisions majoritairement pessimistes: A fin 2020 l'Afrique enregistrait seulement 4,2% des cas de contamination dans le monde.



Gestion des sinistres et prévention des risques transport et logistique en Afrique



L'importance économique de l'assurance maritime

LE TRANSPORT MARITIME



Le transport maritime représente **90%** du trafic mondial de marchandises.

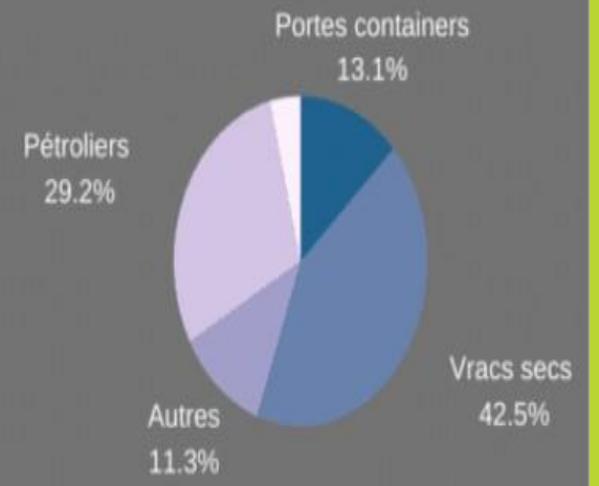
10,7 Milliards de tonnes de marchandises ont été transportées par voies maritimes. Cela représente une croissance annuelle de **4%**

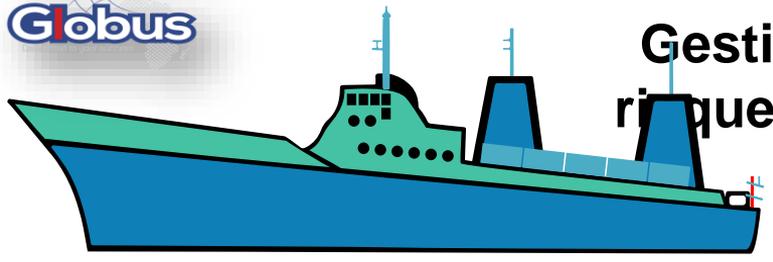
10,7



Le volume de marchandises pourrait croître de **35% à 40%** d'ici 2050. Cela représente plus de **14 milliards** de tonnes de marchandises..

Le transport maritime se concentre sur le vrac sec et les pétroliers

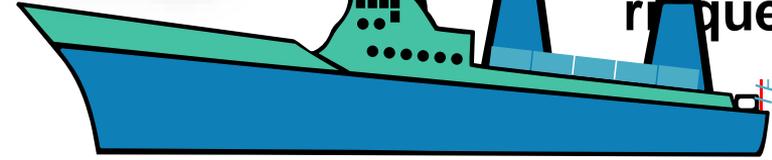




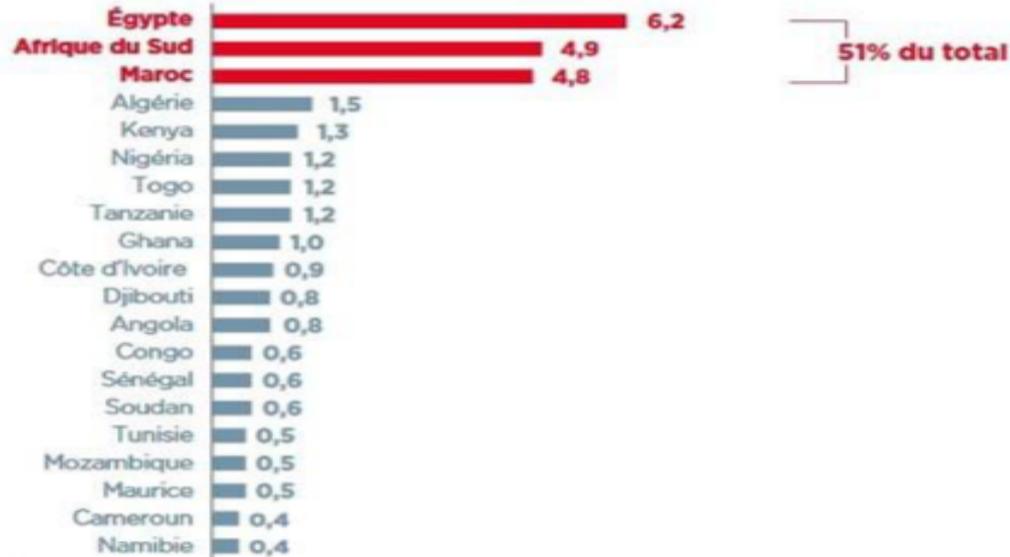
Classement 2019 des ports à conteneurs en Afrique

- 1 TANGER MED AU MAROC
- 2 PORT-SAÏD EN EGYPTE
- 3 DURBAN EN AFRIQUE DU SUD
- 4 ALEXANDRIE EN EGYPTE
- 5 LOMÉ AU TOGO
- 6 MOMBASA AU KENYA
- 7 LAGOS AU NIGERIA





Volume de conteneurs transitant par les 20 premiers ports africains
en EVP

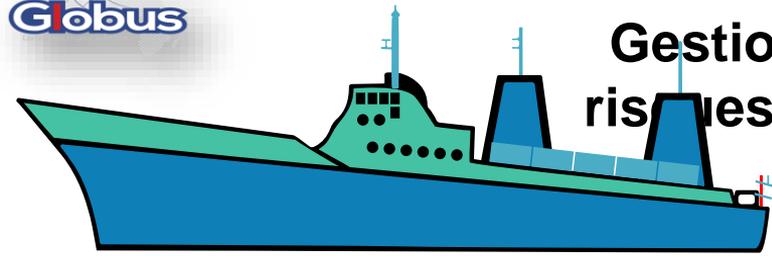


SOURCE : ONUCED

Volume de conteneurs transitant par les 20 premiers ports africains



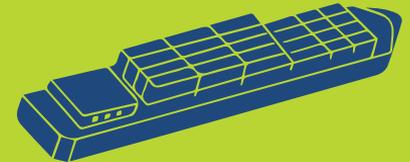
Gestion des sinistres et prévention des risques transport et logistique en Afrique



L'environnement juridique et réglementaire

Responsabilité du transporteur dans les différents modes de transport de marchandises :

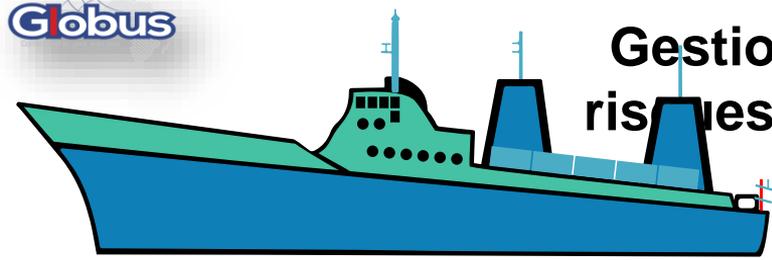
- Transports maritimes
- Transports terrestres
- Transports ferroviaires
- Transports fluviaux
- Transports aériens



Les aspects juridiques de la prestation logistique :

- Notion
- Nature et régime juridique.

Gestion des sinistres et prévention des risques transport et logistique en Afrique

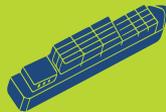


L'environnement juridique et institutionnel

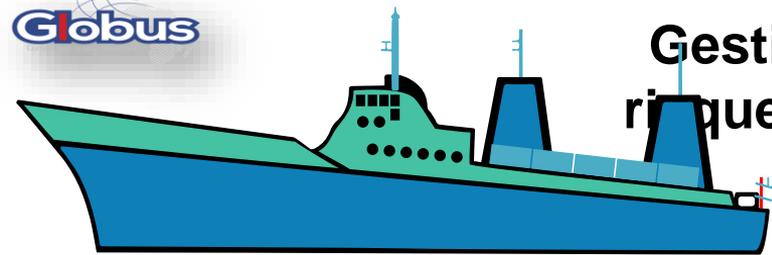
FOCUS : Transports maritimes

Diversité de régimes de responsabilité distincte selon le voyage maritime réalisé :

1. Les lois nationales et communautaires. Exemple de la loi française : le transporteur maritime « est responsable des pertes ou dommages subis par la marchandise depuis la prise en charge jusqu'à la livraison ».
2. La Convention de Bruxelles : obligation de diligence raisonnable / Présomption de responsabilité.
3. Les Règles de Hambourg : principe de la « due diligence » ou encore présomption de faute ou de négligence.
4. Les Règles de Rotterdam : Présomption renforcée



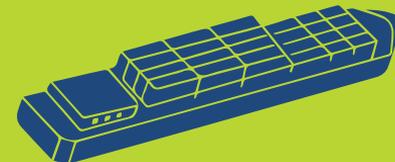
Gestion des sinistres et prévention des risques transport et logistique en Afrique



Il n'y a pas de place pour un cavalier solitaire!

Au final, une meilleure gestion des sinistres exige une approche concertée entre les différents acteurs de la chaîne assurantielle: Assureur local et Assureur ou Réassureur Master, Expert local et expert international et bien d'autres (courtiers, risk manager/Clients/Assurés...).

Cette approche concertée doit être la colonne vertébrale de la chaîne aussi bien dans la prévention des risques en amont, la souscription des risques et la gestion des sinistres lorsqu'ils surviennent et l'exercice des recours.



Tout cela en privilégiant l'intérêt de l'Assuré commun!

Cette approche viendrait renforcer la formation des gestionnaires sinistres et contribuer au développement de l'assurance en Afrique!

MERCI!

